

La 20^{ème} édition du **Junior Slow Melody Contest** aura lieu le **samedi 27 janvier 2024** dans le Lötschental. Les sociétés de musique MG Fafleralp Blatten, MG Minerva Ferden, MG Alpenrose Kippel et MG Alpina Willer s'associent pour organiser cette édition anniversaire.

Le **JSMC** s'adresse aux jeunes et très jeunes solistes. Il s'agit d'un concours pour instrumentistes de cuivre et de bois (dans des catégories séparées) où les qualités musicales priment sur la technique. L'interprétation, l'intonation et la musicalité sont au premier plan. Les très jeunes musiciens trouveront là une occasion idéale pour faire leurs débuts.

Ce concours offre à tous les participants la possibilité de montrer leur talent et de se mesurer dans un cadre amical. Le **JSMC** est un encouragement pour les jeunes musiciennes et musiciens dans leur formation instrumentale.

Une nouvelle formule pour la 20^{ème} édition du concours

Pour l'édition 2024, le concours se renouvelle et proposera une matinée de **qualification** pour les solistes **Cadets** (de 13 à 15 ans) et **Juniors** (de 16 à 20 ans) **Cuivre** qui sera suivi du concours par catégories l'après-midi.

Les solistes **Minimes Cuivre** (moins de 13 ans) ainsi que tous les solistes **Bois** seront **attendus en fin de matinée** pour un concours par catégorie **d'année de naissance**, qui aura lieu durant l'après-midi.

La fin de journée sera marquée par la **grande finale** regroupant les meilleurs solistes de la journée et permettant de désigner **le(la) Champion(ne) JSMC** toute catégorie.

Le délai d'inscription est fixé au 30 septembre 2023

L'inscription se fera uniquement via le portail d'inscription, au prix de **Fr. 40.- par soliste.**

Pour vous inscrire, veuillez suivre la procédure suivante :

1. Utiliser votre compte de l'année précédente (possibilité de récupération du compte utilisateur et mot de passe) ou créer un nouveau compte sur le site portail.jsmc.ch
2. Se connecter, ajouter le(s) soliste(s) dans la liste d'inscription et valider cette dernière.
3. Transmettre les partitions au format PDF lors de l'inscription internet.
4. Régler le montant d'inscription du(des) soliste(s) par paiement internet ou virement postal, **dans les délais d'inscription.**

Seules les inscriptions complètes et dans les délais (partitions et paiement complet sur le compte du concours) seront acceptées.

Une marche à suivre détaillée de la procédure d'inscription est disponible sur le portail internet du concours (portail.jsmc.ch) dans le menu **Aide et Infos**.

Le comité directeur, la commission musicale ainsi que les sociétés organisatrices se réjouissent d'ores et déjà de vous accueillir dans le Lötschental le 27 janvier 2024.

La secrétaire : Nicole Cretton